



PRÊT A L'EMPLOI
300
kg/m³
FIBRE



Cahier des Charges Techniques





**Plus de 27 MILLIONS de m² appliqués en 26 ans d'expériences...
...dans le Monde**

XXLight[®] est un mortier prêt à l'emploi allégé par des petites billes de polystyrène traitées et adjuvantées (granulométrie 2 mm). Il est fibré et possède de hautes propriétés isolantes. Il est destiné à la réalisation de tous supports de revêtements de sols, ravaillages isolants et sous-chapes, rattrapages de niveaux, formes de pentes, isolation thermique et acoustique aux bruits de chocs, remplissages divers...

XXLight[®] autorise la pose d'un carrelage collé après 48 heures seulement, sans ragréage.

L'épaisseur minimale est de 5 cm (voir « MISE EN ŒUVRE » page suivante).

Le système **XXLight[®]** offre de nombreux avantages pour l'utilisateur :

- Collage direct du carrelage après 48 heures
- Suppression du treillis anti-fissurations (fibres)
- Compatibilité avec tous les revêtements de sols
- Mise en œuvre simple et facile
- Qualité constante du mélange tout au long du chantier
- Utilisation polyvalente sur tout type de support
- Retrait insignifiant en phase de prise
- Pompable à grande hauteur
- Stable dans le temps



COMPOSITION DU **XXLight[®]**

billes de POLITERM[®] FEIN 85 % + liant hydraulique, inerte special, fibres et adjuvants 15 %

1 - MASSE VOLUMIQUE : 300 kg/m³

• Cette faible masse volumique permet un gain de poids de 88 % par rapport à des bétons traditionnels, ce qui est appréciable dans les travaux de réhabilitation, d'allègement des structures neuves ou anciennes et d'isolation thermique. Ce mortier léger thermo-acoustique est une solution économique car il permet la mise en œuvre simultanée de la chape et de l'isolant, et ce de façon durable.

2 - ISOLATION :

La structure particulière de **XXLight[®]** associée à sa faible densité lui confèrent des propriétés d'isolation thermique remarquables et conformes aux exigences

actuelles. La résistance thermique de la chape dépend de l'épaisseur mise en œuvre.

3 - MISE EN ŒUVRE :

XXLight[®] se met en œuvre facilement car il est parfaitement pompable sur de longues distances et à grande hauteur. Sa consistance mousseuse permet une application simple et efficace lors de mises à niveau et confection de supports de revêtements prêts à recevoir directement un carrelage collé. **XXLight[®]** se met en œuvre comme une chape traditionnelle avec les mêmes outils et se travaille facilement, permettant d'obtenir des surfaces planes lorsqu'elles sont simplement tirées à la règle.

4 - FINITION :

La finition de surface dépend du revêtement de sols final. Tous les revêtements de sols sont admissibles conformément aux règles de l'art et à nos recommandations que vous trouverez regroupées page 4.

Les revêtements de sols souples, les parquets à coller et tout revêtement fragile nécessitant une excellente planéité ont besoin d'un ragréage.



CARACTERISTIQUES

MASSE VOLUMIQUE : 300 kg/m³

| | | | |
|---|--|---|--------------------|
| Gain en Poids / mortier traditionnel | 88 % | Réaction au feu | Incombustible (M0) |
| Conductivité Thermique (W/mK) | 0,082 | Durabilité | Imputrescible |
| Résistance à la compression à 28 jours (Mpa) | 1,46 | Estimation du gain aux bruits de chocs | 15 dB (5 cm) |
| Utilisation optimales | Supports de revêtements Rattrapages de niveaux Formés de pentes Allègement de planchers Isolation thermique Réduction des bruits de chocs | Résistance à la vapeur d'eau μ | 9,7 |
| | | Humidité résiduelle après 28 jours | < 2 % |

MISE EN ŒUVRE :

A PREPARATION DU SUPPORT :

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir du mortier léger **XXLight®** s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre. La mise en œuvre est similaire à celle des chapes traditionnelles faisant l'objet du D.T.U. 26-2.

Dans tous les cas, l'épaisseur minimum à mettre en œuvre est 5 cm, y compris au-delà de tout élément noyé dans la couche de mortier léger (gainés, câbles etc.).

Il est impératif de nettoyer parfaitement le support.

• **A1 - Disposer un joint compressible d'au moins 3 mm d'épaisseur (5 mm pour les planchers chauffants)** en périphérie de la pièce, et autour de tous les éléments maçonnés entrant en contact avec la chape (poteaux, canalisations, murs de refends, etc.), conformément au D.T.U. 26-2. **Fractionner tous les 8 ml ou tous les 25 m², à chaque angle saillant et montée d'escalier. Prévoir des seuils de porte à chaque changement de pièce.**

Les règles-joints type **PIANO ZERO®** permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressage et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

• **A2 - Chape flottante** (désolidarisée du support, non adhérente), **dérouler sur tout le support un film PE (type Polyane) micro perforé**, ou mieux encore une sous-couche acoustique mince qui renforcera l'acoustique du plancher en réduisant les bruits de chocs (résilient). Le film doit parfaitement suivre le support ainsi que les angles, veiller à ce qu'il n'y ait aucune bulle d'air entre le support et celui-ci. Réparer toute détérioration/perforation.

N.B. : Dans ce dernier cas (avec sous-couche acoustique mince) l'épaisseur de la chape ne devra pas être inférieure à 5 cm pour une sous-couche classée SCI et de 8 cm pour une sous-couche classée SC2.

• **A3 - Chape adhérente uniquement sur support béton**, utiliser impérativement un primaire d'accrochage adapté en quantité suffisante. **EDILTECO Group - PST France** propose son primaire **EDILSTIK®**. Consultez-nous.

• **A4 - Positionnez vos règles joints à l'aide de plots de mortier** (faire des petits plots pour éviter de trop réduire l'épaisseur de la chape) si nécessaire.

• **A5 - En cas de flexion du support, positionnez un treillis soudé maille 50 x 50 sur la surface à mettre en œuvre en veillant bien à ce que les plaques se chevauchent au moins d'une maille. Placez des cales sous le treillis ou des plots de mortier de façon à ce qu'il soit ensuite bien pris au milieu de la chape allégée** (un treillis mal posé ne sert à rien).

Tout élément poreux (exemple : plots de mortier des règles joint) devra être mouillé avant coulage du mortier léger pour une parfaite adhérence. Vous pouvez maintenant couler le mortier léger **XXLight®** et lui donner la forme souhaitée.

B PREPARATION DU MORTIER LEGER XXLight®:



1 SAC + 9 à 10 l.



• **B1 - AVEC UNE BETONNIERE :**
• **13 sacs par m³**

- B1.1 - Verser 5 litres d'eau dans la bétonnière en marche.
- B1.2 - Verser le **XXLight®** par sac entier.
- B1.3 - Laisser malaxer.
- B1.4 - Le mélange devient homogène et de couleur grise.
- B1.5 - Verser le complément d'eau soit 4 à 5 litres.
- B1.6 - Laisser malaxer 2 à 3 minutes.

• Ne pas utiliser plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne jamais remouiller le mortier léger après malaxage. Respecter le dosage en eau.


Le mélange ne doit pas être liquide mais compact et mousseux.

• Attention lors de la première gâchée la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois de la bétonnière. Laisser malaxer un peu plus et veiller à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

• **B2 - AVEC UNE POMPE :**

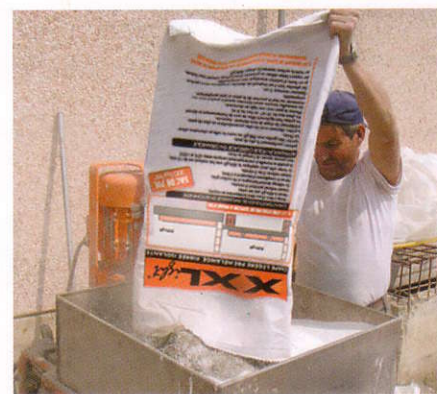
• **12 sacs par m³**

- B2.1 - Verser 5 litres d'eau dans le malaxeur en marche.
- B2.2 - Verser le **XXLight®** par sac entier en fonction de la capacité de la pompe.
- B2.3 - Verser le complément d'eau nécessaire soit 4 à 5 litres.

 Avant de réaliser le premier mélange avec **XXLight®**, envoyez un mélange eau + ciment dans le tuyau.

• **B3 - AVEC UN MALAXEUR :**

Suivre les étapes de B1 et prévoir un grand récipient.



INDICE DE CONDUCTIVITE THERMIQUE λ

| λ XXLight® | λ MORTIER TRADITIONNEL |
|-------------------|-------------------------------|
| = 0,082 W/mK | = 1,65 W/mK |

Rappel : plus le λ (lambda) est faible, meilleure est la performance !

RENDEMENT PAR SAC

| EPAISSEUR | SURFACE /SAC |
|-----------|--------------|
| 5 cm | 1,40 m² |
| 6 cm | 1,17 m² |
| 7 cm | 1,00 m² |
| 8 cm | 0,88 m² |

REVETEMENT

| | |
|--------------------------|------------------------|
| CARRELAGE COLLE | DIRECT après 48 heures |
| CARRELAGE SCELLE | DIRECT après 48 heures |
| PARQUET FLOTTANT ET RDSS | DIRECT après 5 jours |
| MOQUETTE | RAGREAGE 6 mm |
| SOLS SOUPLES | RAGREAGE 6 mm |
| PARQUET COLLE | RAGREAGE 6 mm |

TRAITEMENT

Quelques références :

- Pavillon de Bonaparte à Saint-Amand-Iompre (41)
- Maison Individuelle à Montfaucon (49)
- maison Individuelle à Pornic (44)
- Centre médical bld St-Michel à Paris (75)
- Etage immeuble Pontoise (95)
- Appartement rue Vaugirard à Paris (75)
- Appartements Hospices Civils Quai Gailleton Lyon (69)
- Rénovation appartement Chariot d'Or Lyon (69)
- Rénovation maison La Combe les Eparres (38)
- Rénovation maison Salut Brennaz (01)
- Rénovation Pharmacie St Romain Le Puy (42)
- Rénovation maison Coucouron (07)
- Château d'Eau Le May sur Evres (49)
- Rénovation habitation Le Mans (72)
- Rénovation habitation Souille (72)
- Rénovation Hotel Meung sur Loire (45)
- Rénovation Ferme Allauch Marseille (13)
- Immeuble Place Balard Paris (75)
- Immeuble Rue la Fayette Paris (75)
- Immeuble Rue de Paris Créteil Poillon (94)
- Immeuble bureau Avenue la Grande Armée (75)
- Hotel Best Western Avenue Freniet (75)
- Immeuble rue des Boulets (75)
- Immeuble HLM rue J.J. Rousseau (75)
- Immeuble rue de la Pompe (75)
- Immeuble Boulevard Murat (75)
- Immeuble bureau Rueil Malmaison (92)
- Immeuble habitation Houilles (78)
- Résidence jardins de l'Européen Labenne (40)
- MSA Beaucaouzé (49)
- Maison Allauch Marseille (13)
- Apajh Domaine de Pémartin Arbonne (64)
- Rénovation chantier Catarsi Cannes (06)
- Maison neuve chantier St. Raphael (83)
- Caserne Garde Républicaine place Monje Paris (75)
- Logement collectif Auray (56)
- Logement collectif de la mairie Moustoir Remungol (56)
- CHU de Rennes (35)
- Chateau d'eau Yzeure (03)
- Immeuble Centre Ville Dreux (28)
- Rénovation maison Fallet Serigny (61)
- Rénovation maison Flandrain Sees (61)
- Maison individuelle Pluméliau (56)
- Maison individuelle Launay Campénéac (56)
- Maison individuelle Guerero Grimaud (83)
- Chateau de Salier de Bearn (64)
- Presbytère de Larressore (64)
- Immeuble Rue Karmen Boulogne (92)
- Immeuble Av Mozart Paris (75)
- Immeuble Bd Hausmann Paris (75)
- Mairie Houilles (78)
- Immeuble Rue de la République Colombes (92)
- Pavillon neuf Rue Rosiers Cachan (94)
- Immeuble Bd Rochechouard Paris (75)
- Leclerc aménagement galerie Basse Goulaine (44)
- Hôtel Particulier Rue Boileau Paris (75)
- Hôtel Rue de Rivoli Paris (75)
- Immeuble d'habitation Rue Condamine Paris (75)
- Immeuble d'habitation Rue Grande Le Blanc (36)
- Immeubles Port De Cannes (06)
- Hotel Mercure Nice (06)
- Rénovation Cariou Trégunc (29)
- Rénovation Lefeuvre Concarneau (29)
- Résidence les Vignes d'Or à Lorient (56)
- Bernard maison Locminé (56)
- Eurodisney Paris Marne la Vallée (77)
- Immeuble rue Campofornio Paris (75)
- Maison de l'Hûître Lorient (56)
- Piste cyclable Bayonne (64)
- Chantier témoin Lebleu (57)
- Château de la Vallée (37)
- Maison Réoubourt Catillon (14)
- Maison ECP Marseille (13)
- Rénovation Bonnemains les Pieux (50)
- Couvent de Versailles (78)
- Aéroport St Denis de l'hotel (45)
- Chantier SGTB St Germain en Laye (78)

C MISE EN FORME DU MORTIER LEGER **XXLight**® :

Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe B, le mortier doit être homogène. Il doit prendre une couleur grise uniforme.

- **C1** - Mettre en œuvre le mortier **XXLight**® comme une chape béton traditionnelle. Etaler à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, pompe, tapis).
- **C2** - Vérifier le bon étalement du produit **XXLight**® sur la face du film PE ou de la sous-couche acoustique.
- **C3** - Tirer à la règle. Contrôler l'épaisseur mise en œuvre.
- **C4** - La finition soignée à la lisseuse est possible.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Durée d'utilisation du mortier **XXLight**® après malaxage : 10 minutes.

Tirer la chape en une seule fois ou finir sur un joint de fractionnement.

Pour tirer le mortier léger, utiliser une règle de plâtrier (à pan coupé) ou utiliser une règle traditionnelle que vous inclinerez de façon à n'utiliser que l'angle de celle-ci. Cette technique évite que le produit adhère à la règle, permettant une finition lisse sans talochage.

XXLight® doit être utilisé à des températures comprises entre + 2° et + 32°.

XXLight® est compatible avec un adjuvant antigel.

D POSE DU REVETEMENT :

Les revêtements ne nécessitant pas tous le même traitement, veuillez vous reporter à notre tableau page précédente. De même le collage du carrelage est à effectuer avec de la **colle souple** et le jointoiement avec des **joints souples**. Selon la destination des locaux et le type de revêtement, nous vous conseillons de vous reporter aux D.T.U. correspondants ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

| | |
|--|--|
| Sols en carreaux collés | CPT - cahier CSTB 3267 V3 - Mai 2006 |
| Sol scellés | D.T.U. 52-1 - NF P 61-202 |
| Sol textiles collés (moquettes) | D.T.U. 53-1 - NF P 62-202 |
| Sol plastiques collés (linoléum) | D.T.U. 53-2 - NF P 62-203 |
| Parquets collés | D.T.U. 51-2 - NF P 63-202 |
| Parquets à pose flottante | D.T.U. 51-1-1 - NF P 63-204 |
| Sous-couches isolantes sous chapes ou dalles flottantes et sous carrelages | NF P 61-203 : partie commune aux D.T.U. 26-2 et 52-1 |

• **D1** - Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur la chape en mortier léger, il est impératif de protéger celle-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches de coffrages ou en appliquant une barbotine sur la surface de la chape.

• **D2** - Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface. Ce balayage est obligatoire dans tous les cas avant l'application des enduits de préparation de sols et la pose du revêtement final.

E POSE DE CLOISONS ET FIXATIONS :

Le mortier léger **XXLight**® peut recevoir des cloisons dont le poids est inférieur ou égal à 150 kg/ml

- **E1** - Dans le cas d'une cloison excédant 200 kg/ml au sol : nous consulter
- **E2** - Afin de fixer les rails ou tous autres guides, il convient d'utiliser des chevilles à frapper, en respectant scrupuleusement les diamètres de perçage.

F DANS LE CAS D'UNE APPLICATION DE CHAUFFAGE PAR LE SOL :

Il n'est pas possible de recouvrir les tuyaux de chauffage avec la chape **XXLight**® parce que cela empêcherait la bonne diffusion de la chaleur, mais placée en dessous, la chape **XXLight**®, favorise la réalisation d'un système par le sol très performant en réunissant ravoilage et isolation en une seule opération. Nous consulter.



cachet du revendeur :